

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MURAT (CANTAL)

Séance du 1^{er} avril 2025

REPUBLIQUE FRANCAISE	L'an deux mille vingt-cinq le Premier du mois d'Avril	
<u>DEPARTEMENT du CANTAL</u>	A 20 heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de MURAT, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle d'honneur de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Gilles CHABRIER, Maire.	
Nombre de membres		
	En	Qui ont pris
Afférents au Conseil municipal	exercice	part à la délibération
22	22	21
<hr/>		
Date de la convocation : 04 mars 2025		
Date d'affichage : 04 mars 2025		
Vote : Pour : 21		
Contre : 0		
Abstention : 0		
	Présents : Eric TUPHE, Magali CRAUSER, Christian PICHOT-DUCLOS, Gilbert CROS, Jean BOUCHER, Robert PISSAVY, Danielle ROLLAND, Ghislaine FAYON, Véronique MIVIERE-BOREL, Dimitri OCTAVIE, Françoise ALRIQ, Flore COUTURE, Pierrick ROCHE, Roland VIDAL, Félix ROCHE, Béatrice THOMAS, Emmanuelle LAMBERT-DELHOMME, Gilles CHABRIER, Alain BARRES.	
	Présents par procuration : Annie COUDERC donne pouvoir à Magali CRAUSER, Laurent SAIGNIE donne pouvoir Christian PICHOT-DUCLOS.	
	Absent : Pierre JUILLARD.	
	Secrétaire de Séance : Pierrick ROCHE	

OBJET : Vote des budgets primitifs **2025**

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal les différents budgets primitifs de la commune pour **2025**.

LE CONSEIL MUNICIPAL,
APRES EN AVOIR DELIBERE,

APPROUVE ainsi qu'il suit les différents budgets primitifs de l'exercice **2025**, s'équilibrant comme suit :

- BUDGET COMMUNE - VOTE = Pour : 21 - Abstention : 0
Section de fonctionnement : 2 952 176.44 €
Section d'investissement : 2 090 581.50 €

Date de transmission de l'acte: 03/04/2025

Date de réception de l'AR: 03/04/2025

015-200071702-BF_015_2025-BF
A G E D I

- BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT - VOTE = Pour : 21 - Abstention : 0
Section d'exploitation : 405 377.65 €
Section d'investissement : 461 371.67 €

- BUDGET CAMPING - VOTE = Pour : 21 Abstention : 0
Section de fonctionnement : 34 636.23 €
Section d'investissement : 12 000.00 €

- BUDGET DES LOGEMENTS DE L'ANCIENNE ECOLE MATERNELLE - VOTE = Pour : 21 Abstention : 0
Section de fonctionnement : 123 500.00 €
Section d'investissement : 113 277.25 €

- BUDGET LOTISSEMENT - VOTE = Pour : 21 Abstention : 0
Section de fonctionnement : 708 027.76 €
Section d'investissement : 759 875.23 €

AU REGISTRE SONT LES SIGNATURES

POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME

Le Maire,

Gilles CHABRIER



Le secrétaire de séance

Cet extrait de délibération sera affiché en mairie pendant un mois (application de l'art.2-III du décret n°2006-1657).

Il pourra également être consulté sur le site internet de la commune à l'adresse Web suivante: www.murat.fr

Date de transmission de l'acte: 03/04/2025

Date de reception de l'AR: 03/04/2025

015-200071702-BF_015_2025-BF

A G E D I